

nier, rappella la Garde des Janissaires que la Porte avoit envoyée au Roi de Suede, tant pour lui faire honneur, que pour la sûreté de sa personne, & envoya dire à ce Prince de sortir au plutôt des Etats de Sa Hauteffe, sans avoir auparavant pris des mesures pour son libre passage.

Un pareil procedé si peu conforme aux promesses que le Grand Seigneur avoit faites au Roi de Suede, & aux ordres que Sa Hauteffe avoit donnez à son General, obligerent Sa Majesté Suedoise, de répondre à l'Officier que le Grand Visir lui avoit envoyé, qu'Elle étoit prête de se conformer aux volontez du Grand Seigneur, lors qu'Elle les apprendroit par des voyes non suspectes: que pour les apprendre de la premiere source, il avoit écrit à Constantinople, & que tous les dangers qui le menaçoient n'étoient pas capables de l'effrayer: qu'ainsi il attendroit à Bender la réponse de Sa Hauteffe, qui lui avoit fixé ce séjour comme un azile inviolable, qu'il étoit venu chercher dans les Etats d'un Prince si genereux.

Cette relation ajoûte que le Roi de Suede prenant alors son parti, avoit rapellé auprès de lui toutes les troupes Suedoises & celles du Palatin de Kiovie, avec lesquelles il s'étoit campé près de Bender, couvert de plusieurs retranchemens, résolu d'y attendre sa destinée: qu'il resta en cet état pendant vingt jours, les troupes presque toujours sous les armes, faisant menager le peu de provisions qu'il avoit. Le Grand Visir ayant été informé de l'intrepide resolution du Roi de Suede, en parut surpris, & lui donna publiquement de grandes loiianges:

*Fiere & intrepide resolution du Roi de Suede.*